

Formation à  
distance

# De la ville à son aménagement : les fondamentaux de l'urbanisme

Contact :  
[Christine.couture@cnfpt.fr](mailto:Christine.couture@cnfpt.fr)  
03.28.51.32.13



## PUBLIC

---

Cadres et agents devant maîtriser les grands principes de l'urbanisme sans pour autant en être spécialistes.

## OBJECTIFS

---

- Identifier l'urbanisme en tant que processus urbain (son histoire, ses enjeux, ses stratégies).
- Maîtriser le vocabulaire de l'urbanisme.
- Identifier les acteurs et actrices publics et privés de l'aménagement.
- Connaître les modalités de conception et mise en œuvre des projets urbains (de la planification à la réalisation des opérations d'aménagement).

## CONTENU

---

- La définition de la ville et de l'urbanisme : le territoire et ses différentes échelles, l'évolution des villes, le système urbain et ses fonctions (sociales, économiques etc.), les formes urbaines, les problématiques d'habitat-logement, de mobilité et d'espaces publics.
- La conception du projet urbain : les stratégies d'aménagement, le rôle des acteurs et actrices de l'aménagement, et la définition du projet (ses objectifs, l'articulation entre la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre).
- La mise en œuvre du projet urbain : l'expression du projet dans les documents de planification, la politique foncière et ses outils, la programmation urbaine, les stratégies de réalisation du projet, les outils de l'aménagement et la conduite de projet.
- Les filières de l'aménagement : les différentes conceptions de la fabrique urbaine.

## PROGRAMME

---

### Module 1 : De la ville à l'urbanisme

**Les stratégies d'aménagement sont transversales et intégrées en s'articulant avec les enjeux et politiques de l'habitat-logement, des transports-déplacements, de développement économique, d'environnement... Ce module aborde l'urbanisme dans ses dimensions historiques, spatiales, économiques et sociales et permet d'appréhender le caractère systémique de l'aménagement.**

Chapitre 1 : Les 4 facettes de la ville

Chapitre 2 : Ville et territoires

Chapitre 3 : Jalons pour l'histoire des villes. « La cité à travers l'histoire »

Chapitre 4 : Sociétés urbaines en mouvement

Chapitre 5 : Les activités en ville

Chapitre 6 : Formes, tracés et composition

Chapitre 7 : Le logement et l'habitat urbain

Chapitre 8 : L'espace public urbain

Chapitre 9 : Mobilités

Chapitre 10 : Pourquoi l'urbanisme ?

### Module 2 : De l'urbanisme à l'aménagement : la conception du projet urbain

Ce module a ainsi pour objectifs :

- De connaître les différents types de développement urbain (en diffus, en extension ou en renouvellement urbain)
- D'identifier les différents acteurs et actrices publics et privés de l'aménagement et d'appréhender leur rôle et positionnement dans la conception et la mise en œuvre du projet
- De définir les composantes du projet urbain.

Chapitre 1 : Les acteurs et actrices de l'aménagement

Chapitre 2 : Les différentes conceptions du projet urbain

Chapitre 3 : La construction du projet urbain

### Module 3 : La mise en œuvre du projet urbain

Ce module a pour objectifs :

- De maîtriser la traduction du projet urbain dans les documents de planification
- D'identifier les enjeux du passage de la planification à la programmation
- De connaître les différentes stratégies de mise œuvre et de financement du projet urbain
- D'appréhender les différents outils de l'aménagement

Ce module propose également une analyse des différentes filières (ou modes) de l'aménagement en France, en fonction des stratégies adoptées par les acteurs et actrices et des leviers juridiques, fonciers, financiers qui sont mobilisés.

Chapitre 1 : L'expression du projet urbain dans les documents de planification

Chapitre 2 : Les documents d'urbanisme et le droit des sols

Chapitre 3 : La programmation de la mise en œuvre du projet urbain

Chapitre 4 : La déclinaison du projet urbain

Chapitre 5 : Les stratégies de mise en œuvre du projet urbain

Chapitre 6 : La ZAC : un outil évident pour une maîtrise optimale du projet urbain

Chapitre 7 : Les alternatives pour une maîtrise optimale du projet

Chapitre 8 : Le financement du projet urbain et les contributions aux équipements

Chapitre 9 : L'évaluation de la maîtrise publique du projet urbain

Chapitre 10 : Les filières de l'aménagement

Chaque module s'achève par un quiz permettant de vérifier l'état de vos connaissances.

Progression 100%

## MISE EN ŒUVRE DU PROJET URBAIN

Les documents d'urbanisme et le droit des sols

### → Les zones à urbaniser (AU)

- On distingue deux sortes de zones AU, qui s'adressent en fait à des catégories d'acteurs différents :
  - Les zones AU "strictes".
  - Les zones AU "à règlement".
- Elles sont également de nature très différentes. Par l'existence d'un droit des sols et par leur régime de prix fonciers, les zones à règlement sont plus proches des zones urbaines. L'appellation commune de "zone à urbaniser" crée donc un certain nombre de confusions.
- Les PLU classent souvent les zones AU en fonction de leur priorité : les zones à court terme sont classées à règlement (1AU) et les zones à plus long terme sont laissées strictes (2AU). Mais une fois qu'une zone AU a été classée à règlement, il est beaucoup plus difficile d'y mettre en œuvre un aménagement négocié ou public. Pour des projets complexes et de qualité, les PLU doivent souvent être modifiés. Il n'est donc pas toujours utile d'afficher un règlement et des orientations d'aménagement qui devront ensuite être modifiés et qui entre-temps risquent d'empêcher la sortie des opérations pour cause de terrains trop chers.

Cliquez pour agrandir

menu

Navigation icons: back, forward, home, close

## DUREE

---

Le temps de travail à distance, en collectivité, peut être estimé à 2 jours environ. Il est souhaitable que cette formation à distance soit réalisée dans une période contenue afin de capitaliser les apprentissages.

## MODALITES D'UTILISATION

---

Cette formation à distance s'utilise sur un ordinateur de configuration bureautique courante.

La connexion se fait à partir de la plateforme du CNFPT Formadist, après avoir obtenu des codes de connexion auprès d'un.e référent.e CNFPT.

La formation nécessite les périphériques de son car des vidéos sont proposées.

## INSCRIPTION

---

Contactez votre service formation pour vous inscrire en ligne sur le site <https://inscription.cnfpt.fr>

**Code action : SXFOU**